

Economie sociale familiale

Le-la technicien-ne en économie sociale et familiale est un-e travailleur-euse social-e qui intervient dans différents domaines : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

En mettant ses compétences techniques et méthodologiques au service de différents publics,

- il-elle participe à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.
- Il-elle travaille en collaboration avec d'autres experts (travailleurs sociaux, juristes, professionnels de santé, ...).
- Il-elle peut être recruté-e par des associations familiales, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie, des services en prévention santé, des centres sociaux...
- Il-elle sait concevoir et conduire des actions de conseil et d'animation autour de ces domaines et il -elle acquiert également les compétences nécessaires pour réaliser des projets pour la gestion locale de l'environnement, avec les habitants et les institutions.

Capable de gérer un budget et de coordonner une équipe, il-elle peut exercer dans un service ou un établissement, pour gérer les stocks, les matériels et les équipements, et maintenir la qualité des espaces de vie.

Débouchés

Le-la titulaire de ce BTS peut exercer ses activités dans différentes structures publiques et privées : associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, foyers logement, bailleurs sociaux, services en prévention santé...

Selon les secteurs, les emplois seront dénommés différemment : conseiller-ère habitat, chargé-e de gestion locative, conseiller-ère en énergie, responsable vie quotidienne, animateur-trice en consommation, animateur-trice prévention santé, conseiller-ère aux tuteurs familiaux ...

Métier accessible :

- Conseiller-ère en économie sociale et familiale (formation en 1 an après le BTS pour obtenir le Diplôme d'Etat).

Accès à la formation

En priorité :

- Bac ST2S , Bac ES , Bac L, Bac S.

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Langue vivante	2	2
Actions professionnelles	1h30	1h30
Module 1 : conseil et expertise technologiques		
Alimentation - santé - hygiène	4h30	4h30
Sciences physiques et chimiques appliquées	3	
Habitat - logement	4h30	5
Economie - consommation	4	
Méthodologie d'investigation	1	
Module 2 : animation formation		
Intervention sur le quotidien et son évolution	0h30	
Techniques d'animation et de formation	1h30	
Connaissance des publics	2h30	3
Méthodologie de projet		1
Module 3 : communication professionnelle		
Communication écrite et orale	2	
Design de communication visuelle	1	
Module 4 : travail en partenariat, institutionnel et inter institutionnel		
		5h30
Module 5 : gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement		
Démarche qualité		0h30
Techniques de gestion des ressources humaines		1h30
Aménagement des espaces de vie, design d'espace et de produits, circuits des repas, linge et déchets		2
Gestion budgétaire		1

Epreuves :

- Langue vivante étrangère, LV1, coeff. 2.
- Conseil et expertise technologiques, coeff. 6.
- Mise en œuvre de conseil et d'expertise technologiques, coeff. 6.
- ICAF et méthodologie de projet, coeff. 5.
- Connaissance des politiques sociales, coeff. 5.
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère, LV2.

Enseignements professionnels

• **Conseil et expertise technologiques** : alimentation - santé - hygiène, sciences physiques et chimiques appliquées, habitat - logement, économie - consommation, méthodologie d'investigation.

• **Animation formation** : intervention sur le quotidien et son évolution, techniques d'animation et de formation, connaissance des publics, méthodologie de projet.

• **Communication professionnelle** : communication écrite et orale, design de communication visuelle.

• **Travail en partenariat institutionnel et inter institutionnel** : connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions ; analyse du fonctionnement des organisations.

• **Gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement** : démarche qualité ; techniques de gestion des ressources humaines ; aménagement des espaces de vie ; design d'espace ; design de produit ; circuit du repas, du linge, des déchets ; gestion budgétaire.

Des séances hebdomadaires sont consacrées aux actions professionnelles.

Stages

Deux stages, de 6 à 7 semaines chacun, viennent compléter la formation. Réalisés en 1re et en 2e année, ils doivent être effectués dans deux secteurs d'activité différents (associations familiales, collectivités territoriales, maison relais, fournisseurs d'énergie, services en prévention santé, centres sociaux ...).

Poursuites d'études

- **Diplôme d'Etat (DE) de Conseiller en économie sociale familiale** (sélection des candidats).
- **A l'université**, par exemple, dans l'*académie d'Amiens* :
Licence professionnelle :
 - Accueil professionnalisé des publics à besoins spécifiques (UFR sciences humaines, sociales et philosophie UPJV antenne de Beauvais)
 - Coordonnateur-trice de développement de projets d'économie sociale et solidaire (St Etienne)

Licence mention sciences sanitaires et sociales (UPJV Amiens)

Autres possibilités :

- DE assistant de service social ;
- DE médiateur familial (hors Picardie) ;
- DE éducateur spécialisé ;
- DE éducateur de jeunes enfants ;

Sur concours de la fonction publique :

- Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (ENAP à Agen).
- Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez le guide régional « Après un bac+2 ».

Où se former en NC?

Lycée du Grand Nouméa

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures », « Après un bac + 2 » ;
- Dossiers « Après le bac », « Etudier et travailler à l'étranger », « Quels métiers pour demain ? » ;
- Diplômes « Les BTSA-BTS » ;
- Parcours « Les métiers du social ».

* les documents régionaux sont également en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.